
Lu sur achatpublic.info « La Bourgogne-Franche-Comté se lance dans l'open data des marchés »



Extraits de [l'article de Sandrine Dyckmans](#) paru le 2 mars 2017 sur achatpublic.info

[Les rives de l'open data s'approchent. Dans 18 mois, le 1er octobre 2018 exactement, les acheteurs publics auront atteint ses côtes et seront dans l'obligation de publier les « données essentielles » de leurs marchés. Neuf territoires et acteurs publics ont été retenus par l'Etat pour expérimenter, dès à présent, cette nouvelle donne, avant sa généralisation à l'ensemble de l'hexagone.

L'agglomération de Nevers et le GIP (groupement d'intérêt public) « Territoires numériques

Bourgogne-Franche-Comté » font partie des neuf pilotes désignés. Les deux entités ont

officiellement lancé l'expérimentation open data local, le 31 janvier dernier, à l'Inkub, un pôle

dédié au numérique nivernais, dans le but de sensibiliser et

d'accompagner les collectivités locales à l'ouverture de ces données, et, pour ce faire, de construire un socle commun et un catalogue d'idées.]



[« Nous allons commencer avec ce que l'on connaît bien et que l'on maîtrise, avance Patrick Ruestchmann (photo ci-contre), le directeur adjoint de Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté. Le prix, la zone d'exécution des marchés, le code CPE, le nom de l'attributaire, leur

durée, voire les lots, seront communiqués, indique-t-il. Le poids des critères, les clauses sociales et environnementales pourraient aussi y figurer.] [...] la première démarche consistera à sensibiliser les élus à l'intérêt mais aussi aux limites de l'open data : « Il faut faire attention aux types de données qu'une personne publique communique et la manière dont elles peuvent être exploitées [...]

[L'agglomération de Nevers en a tout à fait conscience. C'est pourquoi elle a souhaité s'appuyer sur l'expertise de Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté pour mener à bien l'ouverture de ses données, en matière de transports notamment, à partir de son système d'information géographique : «

On ne peut pas anticiper tout seul, c'est un domaine tout nouveau, c'est pourquoi nous nous sommes associés à Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté, commente Jérémie Nestel, coordinateur des innovations numériques à Nevers. L'agglomération prévoit ensuite d'aider elle-même les petites collectivités à mettre en ligne leurs données essentielles, une fois l'obligation entrée en vigueur.]

[Isabelle Cornevin, la responsable du service achats et moyens généraux de l'OPHLM Domanys, attend pour sa part de voir comment cette nouvelle activité va évoluer. Favorable à la transparence de la vie publique, elle a activement participé à la concertation ouverte par la DAJ concernant la rédaction de l'arrêté sur les données essentielles.]

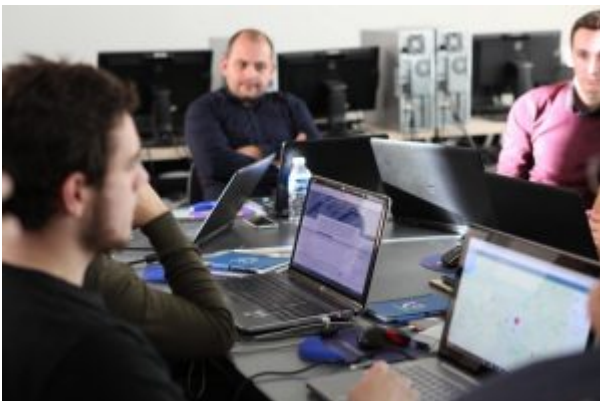


Photo Nicéphore Cité

[Après une première étape consistant à structurer l'expérimentation, en s'appuyant sur une enquête en cours qui va recenser les attentes des communes du territoire bourguignon et franc-comtois, ainsi que les

capacités et les apports des autres pilotes, le GIP prévoit d'organiser des ateliers thématiques pour construire un socle commun de données et préparer un catalogue de ces données. Le projet pilote pourrait aboutir, d'ici la fin de l'année 2017, à la création d'un laboratoire de la donnée publique régionale, premier du genre à l'échelon de ce territoire.]

Pour en savoir plus : lire [Dossier Presse « Opendata Local en Bourgogne Franche Comté »](#) ainsi que [les articles parus](#) sur le lancement de l'expérimentation le 31 janvier à Nevers.